Etape Chalignac - Le Puy-en-Velay : MicroAventure GR3

Velay - Saint-Vincent

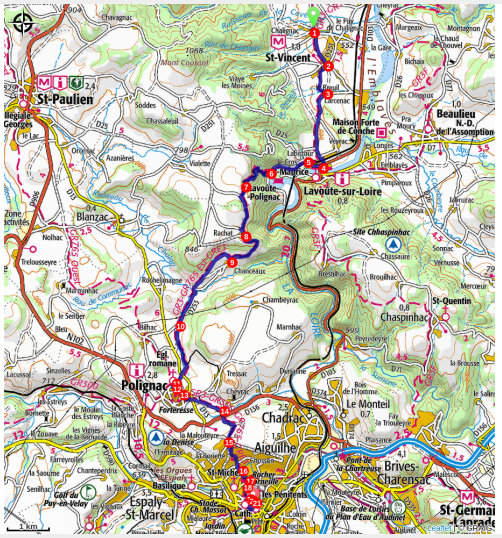

Micro aventure GR3 3 jours (CRRP Aura)

Venez découvrir les Gorges de la Loire grâce au GR3-302, sur 3 jours. De gare à gare, vous pourrez aménager votre itinérance au gré de vos envies.

Le Puy-en-Velay

Le Puy-en-Velay est un site exceptionnel. Parmi les trésors de la ville, il est intéressant de découvrir la cathédrale (inscrite au patrimoine mondial de l'Humanité par l'UNESCO) et son cloître du xiie siècle, son musée d'art religieux, le rocher Corneille et la statue Notre-Dame de France, construite avec les canons de la bataille de Sébastopol, le bâtiment de l'Hôtel-Dieu et son ancienne pharmacie hospitalière, l'étonnante chapelle Saint- Michel-d'Aiguilhe, bâtie sur un rocher volcanique de 82 mètres de

Infos pratiques

Pratique : Randonnées

Durée : 4 h 54

Longueur : 19.3 km

Dénivelé positif : 636 m

Difficulté : Intermédiaire

Thèmes : Faune, Flore, Géologie, Point de vue

hauteur. Tout l’environnement de la haute ville est compris dans un secteur sauvegardé de 35 hectares où sont protégés les éléments architecturaux des anciennes demeures, ornées de tourelles, de portes sculptées et de fenêtres à meneaux. L’ensemble est mis en valeur par un éclairage de style approprié, agrémenté par des travaux d’urbanisme, des rénovations de quartiers entiers, des décorations florales. La visite est à compléter avec la découverte des remarquables collections du musée Crozatier situé dans le jardin Henri-Vinay, havre de verdure au coeur de la ville. Fière de son prestigieux passé, la cité est également tournée vers l’avenir. Plus de 700 000 visiteurs y sont accueillis chaque année.

Itinéraire

Départ : Chalignac
Arrivée : Le Puy-en-Velay
Balisage : GR
Communes : 1. Saint-Vincent
2. Lavoûte-sur-Loire
3. Blanzac
4. Polignac
5. Aiguilhe
6. Puy-en-Velay

Profil altimétrique

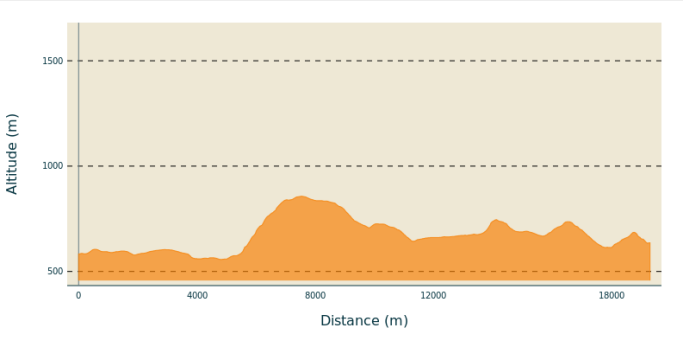

Altitude min 557 m Altitude max 857 m

1. Traverser tout droit le hameau et poursuivre par la route qui monte. Par la rue du Petit-Prince, entrer dans Saint-Vincent (590 m).
2. Couper la D 251, laisser l’église à droite et passer tout droit devant la mairie. La route devient chemin. Au T, descendre par le chemin à gauche.
3. À la croisée, emprunter la piste à droite et continuer jusqu’à Labistour. Rester sur la route qui descend en lacets puis passe sous le pont de la voie ferrée. Traverser à droite la place sablée et arriver au carrefour de la gare (561 m).
4. Continuer tout droit avenue du Cros.
5. Juste après le pont sur la voie ferrée, obliquer à gauche. Poursuivre sur cette voie qui rejoint puis suit les berges de la Loire.
6. Après le barrage, s’engager à droite sur le sentier qui grimpe en lacets dans la forêt. À mi-pente, à l’embranchement, continuer l’ascension à gauche et atteindre les maisons de La Roche. Passer entre les bâtiments et tourner à gauche afin de terminer la montée. Plus haut, arriver dans un embranchement.

7. Continuer à gauche, dépasser la croix et sortir du bois. À Ceyssaguet (851 m), prendre la piste à gauche. Elle conduit à Rachat. Emprunter la route à gauche et traverser le hameau (835 m) tout droit.
8. Poursuivre par le chemin en face. Il vire à gauche et descend en lisière du bois. À l'embranchement, continuer par le chemin à droite. Il descend à flanc à Chanceaux (708 m).
9. Dans le hameau, monter à droite rue de l'Oulette. Elle devient piste et redescend en pente douce. Au bout, emprunter la D 253 en face, franchir le pont (644 m) et poursuivre par la route sur 900 m jusqu'au virage.
10. Dans le virage, poursuivre tout droit par la petite route puis le chemin. À la fourche, rester à gauche. Au croisement, continuer à droite. Couper la D 13 (> prudence !), monter en face par la route et, dans le virage, grimper à droite par le sentier en sous-bois. Parvenir à une intersection.
11. Tourner à gauche, gravir les marches en bordure du cimetière, contourner l'église par la droite et déboucher sur la place de l'Église [O> église paroissiale Saint-Martin xiie, art roman auvergnat], à Polignac (740 m).
12. Prendre la rue du Levant à gauche, descendre et gagner un croisement .
13. Tourner à droite rue du Toria, dévaler l'escalier à gauche et continuer par le sentier. En bas, prendre la route à gauche sur 50 m, le chemin herbeux à droite, couper la D 13 (> prudence !) et continuer par la piste jusqu'au carrefour de Cheyrac.
14. Laisser Cheyrac en face, prendre la route à droite, traverser la D 136 (> prudence !) et monter par la piste en face. Elle vire à gauche et dépasse la ferme. 80 m après, gravir à droite le sentier bordé de haies. Il débouche sur un étroit plateau (734 m), en haut d'Aiguilhe.
15. Au carrefour, descendre en face chemin de la Boriette sur 70 m et entrer dans le parc par la porte à gauche. Dévaler le sentier en lacets, croiser l'allée et descendre l'escalier. En bas, traverser la route et utiliser l'escalier à gauche. Poursuivre la descente à gauche chemin de Bouthezard.
16. Au rond-point, poursuivre et franchir le pont sur la Borne. Tourner à gauche, traverser au passage protégé et continuer à gauche entre le parking et le rocher Saint-Michel.
17. Gravir à droite la montée de la Coustette (l'escalier à droite permet d'accéder, rue Chosson, au pied de l'escalier qui mène à la chapelle, perchée en haut, puis la rue Crozatier.
18. Place Saint-Clair, tourner à gauche vers le monument aux morts. Grimper à droite par la voie en épingle. Elle se termine par des escaliers et débouche face aux bâtiments de l'Hôtel du Département. Longer tout droit les bâtiments, puis tourner à gauche.
19. Poursuivre tout droit rue du Grasmanent. Emprunter la ruelle couverte et parvenir au point haut devant une entrée de la cathédrale.
20. Au pied du campanile, tourner à droite rue de la Manécanterie et dévaler les escaliers de la montée du Cloître à gauche. Tourner à droite rue Cardinal-de-Polignac, puis à gauche rue Boudon-Lashermes.
21. En bas, traverser la rue et descendre rue Abbé-de-l'Epée à droite. Aller à droite, parcourir la place de la Platrière en diagonale pour emprunter la rue Sarrecrochet. Dévaler à gauche la rue du Bessat et aboutir devant l'église du Collège.

Sur votre chemin...

Toutes les infos pratiques

⚠ Recommandations

En partenariat avec le CRRP AURA.